

**Zeitschrift:** Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

**Band:** 41 (1965)

**Heft:** 6

**Artikel:** Le rôle des bibliothèques universitaires contemporaines

**Autor:** Chaix, Paul

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-771218>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE ROLE DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES CONTEMPORAINES

L'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF), dont le siège est à Montréal, a tenu à Genève, du 27 septembre au 1er octobre, un colloque sur le thème «*Les bibliothèques dans l'université, problèmes d'aujourd'hui et de demain*». Cette réunion était organisée par M. Jean-Marc Léger, secrétaire générale de l'Association, avec le concours de l'Université de Genève, sous la présidence de M. Bernard Gagnebin, doyen de la Faculté des lettres. Ce colloque réunissant une centaine de professeurs et de bibliothécaires fut un dialogue très animé sur les problèmes et les perspectives des bibliothèques universitaires en fonction de l'évolution de l'université et à la lumière des nouveaux moyens de diffusion de l'information. La délégation idéale de chaque université membre devait comprendre un bibliothécaire et deux professeurs (sciences exactes et sciences humaines) particulièrement intéressés aux problèmes de la bibliothèque et de la documentation.

Les trois premières journées furent consacrées chacune à un sujet bien défini. Ainsi, M. Paul Poindron, inspecteur général des bibliothèques de France, présenta le mardi 28 septembre un rapport de synthèse sur l'évolution des structures des bibliothèques particulièrement centré sur la question: «La masse croissante des connaissances et de la documentation va-t-elle conduire à une division et à une spécialisation sans cesse accrues des bibliothèques universitaires? Quelles seront les incidences de ce phénomène sur les structures de la bibliothèque centrale, sur la conception architecturale et l'aménagement des locaux, sur le développement des bibliothèques de niveaux différents (cycles divers de l'enseignement supérieur et de la recherche)?

M. Roland Ruffieux, directeur de la Bibliothèque nationale suisse, opéra le lendemain la synthèse de sept rapports sur les politiques d'acquisition, traitant entre autres de la collaboration des enseignants et des bibliothécaires dans les acquisitions, des exigences de l'enseignement et de la recherche dans le choix des livres c'est-à-dire «à partir de quels critères devrait être conçue une politique des acquisitions qui réponde à la fois aux besoins de l'enseignement et de la recherche? En résulte-t-il qu'il faille prévoir une distinction de plus en plus accentuée entre les bibliothèques destinées plus particulièrement aux chercheurs et les bibliothèques de référence?»

M. Jean-Pierre Poupko, conseiller au Centre national de documentation scientifique et technique de Bruxelles, exposa le surlendemain le sujet des moyens et problèmes de diffusion (reproduction et traitement de l'information). Enfin le dernier jour, M. Pierre Lelièvre, recteur de l'Université de Dakar, ancien conservateur en chef à la Bibliothèque nationale de Paris, présenta un rapport général et des vœux qui furent discutés et adoptés en séance plénière.

Chacun des trois chapitres avait été traité par divers spécialistes dans des communications diffusées à l'avance. Ainsi, le thème du jour ne fut présenté en séance plénière que par un seul rapporteur, les auteurs des communications pouvant à ce moment apporter quelques précisions en marge du résumé qui était donné. Les participants se répartirent en trois groupes de travail dont chacun

tint deux séances par jour. Ces trois commissions examinèrent l'ensemble des aspects retenus pour chacun des titres, quitte à ce que l'accent soit mis dans telle ou telle commission sur l'un ou l'autre des aspects. Ce travail en équipes restreintes donna pleine satisfaction en permettant à chacun de prendre une part active aux discussions.

Il s'est dégagé de cette réunion une vingtaine de vœux sur lesquels le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'AUPELF auront à se prononcer en vue d'une action éventuelle. Ces vœux étant d'inspiration et de portée très différentes, nous ne signalons que ceux qui nous semblent refléter les préoccupations de l'ensemble du colloque. Nous donnons ces textes tels qu'ils ont été soumis à la séance plénière de clôture. Il ne s'agit donc pas de la rédaction définitive adoptée après la discussion finale:

- Le principe de la décentralisation des bibliothèques suivant leur finalité est reconnu conforme à l'intérêt des utilisateurs. Une coordination doit s'établir entre la bibliothèque centrale et les bibliothèques d'établissements. Elle doit porter en particulier sur les programmes d'acquisition, sur l'établissement de catalogues collectifs et sur l'uniformisation des techniques bibliothéconomiques et bibliographiques.
- Il est recommandé d'envisager une étude des moyens propres à développer le goût de la culture générale parmi les étudiants débutants (création de salles de culture générale, diffusion de listes sélectives, etc.).
- Afin d'aider les étudiants de premier cycle, un effort doit être fait pour leur fournir des manuels en nombre suffisants. Trois exemplaires au moins des ouvrages de base devraient être mis à leur disposition à la Bibliothèque centrale. La multiplication des exemplaires s'impose dans les bibliothèques de travail.
- L'accès libre aux rayons, déjà largement pratiqué dans de nombreuses bibliothèques, doit être généralisé et inclus dans le programme des constructions nouvelles.
- L'initiation bibliographique doit être organisée aux divers niveaux des études universitaires. Elle sera assurée par des professeurs et des bibliothécaires.
- Il est recommandé d'établir sur le plan national des listes bibliographiques sélectives. Ces listes établies à divers degrés (enseignement et recherche) devraient être largement diffusées sur le plan international.
- Une action doit être entreprise pour amener les bibliothécaires à prendre conscience des possibilités qui leur sont offertes par les procédés automatiques de traitement des informations. A cette fin, des cours appropriés pourraient être organisés dans les écoles de bibliothécaires et à l'intention des bibliothécaires et des documentalistes en fonction. L'action serait plus directe encore si l'AUPELF donnait à nouveau aux bibliothécaires les moyens et la possibilité d'effectuer un court séjour dans un centre voué au traitement automatique des informations et à toute autre technique.
- Devant les nouvelles tendances des bibliothèques spécialisées et des centres de documentation, un effort spécial s'impose pour le recrutement et la formation du personnel qualifié. Il est souhaitable de revaloriser, pour faciliter ce recrutement, la profession de bibliothécaire.

Ce colloque était le deuxième organisé par l'AUPELF; une rencontre semblable est prévue chaque année dans le cadre des activités de l'Association. Ayant assisté avec profit à la réunion de Genève, nous ne pouvons que nous féliciter de ces intéressantes initiatives et former des vœux pour leur pleine réussite. Les bibliothécaires suisses étaient représentés par MM. Borgeaud, Clavel, Ruffieux et le soussigné.

Paul Chaix

## MITTEILUNGEN - COMMUNICATIONS

### Arbeitstagung über den interurbanen Leihverkehr schweizerischer Bibliotheken

Der Vorstand der Vereinigung schweizerischer Bibliothekare hatte für den 24. Mai eine Arbeitstagung über den interurbanen Leihverkehr vorgesehen. Die Grundlagen waren dazu geschaffen durch die Veröffentlichung der «Richtlinien für den interurbanen Leihverkehr» vom 3. Juli 1964. Es ging vor allem darum, die Anwendung der Richtlinien bei der täglichen Arbeit im Gespräch und Erfahrungsaustausch zu erörtern und allfällige Verbesserungen vorzuschlagen. Das Echo auf die Einladung des Vorstandes war erfreulich stark, die Tagung mußte zweimal durchgeführt werden; so trafen sich die technischen Bibliotheken und die Dokumentationsstellen am 24. Mai, während die Universitäts-, Kantons- und Stadtbibliotheken am folgenden Tag zusammentraten. Die *Schweizerische Landesbibliothek Bern* hatte die Durchführung der Tagung übernommen. Frl. Dr. D. Aebi und Herr R. de Courten vom Schweizerischen Gesamtkatalog teilten sich in kollegialer Weise in die Arbeit. Ihnen galt deshalb auch der besondere Dank der Teilnehmer. Der Vormittag galt zunächst einer Führung durch die Räume des Gesamtkataloges mit seinen verschiedenen Dienstzweigen. Hierbei wurde der Aufbau und die Gliederung der einzelnen Kataloge (Autoren-, Anonymen- und Zeitschriftenkatalog) erklärt. Es zeigte sich, daß der Gesamtkatalog im Laufe von drei Jahrzehnten zu einem wertvollen Werkzeug des Literaturnachweises geworden ist, das nicht nur nachgeführt, sondern auch ständig verbessert wird. Gleichzeitig konnte man sich auch vergewissern, wie stark der bibliographische Apparat dieser Arbeitsstätte ausgebaut wurde. Vor allem fiel die große Zahl der nationalen Primärbibliographien auf. Die Führung durch die verschiedenen Dienstzweige des Gesamtkataloges ließ, natürlich in zeitlicher Raffung, einen Arbeitstag im Schweizerischen Gesamtkatalog erleben; man sah, wie die Leihcärdine bei ihrer Ankunft verteilt werden, wie sie an den einzelnen Katalogen abgeklärt wurden, wie die ungenügenden und ungenauen bibliographischen Angaben überprüft und vervollständigt wurden. Herr Michel besprach kurz den Arbeitsgang beim internationalen Leihverkehr, zeigte seine Möglichkeiten und Grenzen auf und verriet seinen Kollegen einige praktische Hinweise der Kontrollarbeit.

Der Nachmittag war der Aussprache gewidmet. Vorerst brachte Herr de Courten einen ganzen Strauß an Wünschen des Gesamtkataloges an die bestellenden Bibliotheken. Sicher nicht mit Unrecht, ist doch der Gesamtkatalog so etwas wie der Mittelpunkt des interurbanen Leihverkehrs und treffen doch täglich zwischen 100 bis 150 Suchkarten bei dieser Arbeitsstätte ein. Pflücken wir einige Blumen